

ICANN74 | Forum de politiques – Séance plénière : Qui établit les priorités de l'ICANN ?
Mardi 14 juin 2022 – 10h30 à 12h00 AMS

[JEREMY] : Bonjour et bienvenue à cette séance. Je m'appelle Jeremy. Je ferai un test audio pour les interprètes et les équipes techniques.

Veillez noter que cette séance sera enregistrée et qu'elle est régie par les normes de conduite requise par l'ICANN. Le responsable de la participation à distance vous fournira plus d'informations sur les fonctionnalités pour poser des questions ou faire des commentaires.

Le service d'interprétation pour cette séance sera disponible en anglais, espagnol, russe, espagnol, arabe, français et russe. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez parler, levez la main sur Zoom. Lorsque le facilitateur vous appellera par votre nom, activez votre micro et prenez la parole. Avant de parler, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler sur le menu Zoom.

Veillez donner votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler. Au moment de parler, assurez-

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vous de mettre en muet tous vos autres dispositifs et notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte.

Cette séance inclut un service de transcription en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle, ne fait pas autorité. Pour accéder au service transcription en temps réel, cliquez sur le bouton *Closed captioning*, sous-titrage, sur la barre d'outils de Zoom. Merci. La séance va bientôt commencer.

Bonjour. Cette séance va bientôt commencer. Peut-on commencer l'enregistrement, s'il vous plait ? Merci.

ANDREA GLANDON :

Bonjour. Bienvenue à l'ICANN 74, la séance « Qui fixe les priorités de l'ICANN ».

Je m'appelle Andrea Glandon et je suis la responsable de la participation à distance.

Notez que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu de l'ICANN.

L'interprétation simultanée inclut l'arabe, l'espagnol, le français et donc l'anglais. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Les questions seront lues à haute voix si elles sont sous le format approprié.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Et pour nos participants en virtuel, levez la main. Avant de parler, éteignez vos notifications et sélectionnez votre langue, la langue dans laquelle vous allez parler. Parlez clairement afin que nous puissions assurer l'interprétation. Indiquez votre nom et allumez votre micro. Pour les participants, si vous voulez parler ou poser des questions, allez aux micros qui seront dans la salle.

Il y aura trois sondages durant cette séance pour les participants. Si vous voulez participer, eh bien, allez sur Zoom pour prendre la parole.

Pour voir la transcription *live*, allez sur Zoom et cliquez sur l'onglet approprié.

Allons-y. Nous allons commencer la séance. Attendez. Bon, je pense que nous allons commencer maintenant. Merci. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Je suis Mme Reynoso. Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous durant cette séance plénière. Je suis la présidente de la GNSO. Je voudrais—

[L'interprète s'excuse. Il y a deux personnes qui parlent en même

temps.]

Je pense qu'il y a plusieurs personnes qui parlent en même temps. Donc c'est compliqué.

JORDAN CARTER :

Je suis désolé d'avoir interrompu moi-même. Je m'appelle Jordan Carter et je suis désolé de ne pas avoir été là en personne. J'ai la COVID. Je ne porte pas de masque parce que de toute façon je suis isolé. Je remercie tous les participants à cette séance. J'ai quelques commentaires pour pouvoir commencer un petit peu cette séance, et pourquoi cela compte-t-il ?

Donc le but, l'objectif de la séance, il s'agit du fait que cela fait cinq ans que nous avons discuté de cela. Donc en 2017.

Il y a beaucoup de choses qui ont changé. Le projet pilote de cadre de priorisation est en cours. Il faut absolument que nous améliorions les choses. Nous sommes d'accord sur des thématiques importantes.

Eh bon, c'est le but de l'ICANN en général, mais durant ces plénières nous aimerions garder cela en tête. Mais en général, nous devons penser aux leçons qui ont été apprises par rapport au cadre de travail de priorisation. Il y a 10 ans, nous avons des choses dont nous avons commencé à discuter. Nous savions qu'il y avait trop de choses qui se produisent en même temps à

l'ICANN. Nous avons donc décidé de mettre des priorités en place.

Nous avons identifié aussi le fait que les volontaires étaient très fatigués. La communauté des volontaires, des bénévoles, fait beaucoup du travail de l'ICANN.

Nous avons aussi identifié la possibilité et que les autres, notre PDG et les autres présidents se rassemblent pour coordonner.

Et depuis 2017, il s'est produit beaucoup de choses. Donc il y a donc des réunions entre les présidents des SO et des AC. Et il y a eu aussi des sujets qui ont inclus la priorisation. Et puis aussi, nous avons discuté de la longueur de ces processus.

Il y a eu bien sûr la pandémie. Nous avons dû travailler à distance et cela nous a forcés à prioriser notre travail parce que nous avons moins de réunions, moins de temps pour nous réunir, et il y a eu le cadre de travail de priorisation de l'ICANN.

Et donc j'espère que, avec cette séance aujourd'hui, nous allons pouvoir discuter avec les personnes qui sont là-bas sur place et discuter encore une fois sur la façon dont nous pouvons éviter d'avoir cette même conversation dans cinq ans, pas une conversation sur les priorités. Cela est encore en cours. Mais le fait que nous sommes en train d'établir une manière de travailler.

Et donc, il ne s'agit pas de blâmer qui que ce soit. Mais nous voulons travailler de la meilleure manière possible. Donc soyez

prêts à vos questions et vos commentaires. Nous avons plusieurs points de discussion que nous avons mis en place. Il y a Matthew Shears, qui est au bureau du Conseil d'administration. Et dans ce contexte, il y aura les questions sur le planning stratégique. Il est aussi à la tête du caucus sur les priorisations. Donc voilà, nous aurons la perspective du Conseil d'administration dans ce sens.

Nous avons aussi d'autres personnes qui seront là pour nous aider. Il y aura Xavier Calvez. Nous parlerons du pilote qui est en cours aussi. Donc voilà. Ces deux personnes pourront nous aider.

Donc pour toutes les personnes qui vont parler, nous aimerions aussi que vous apportiez votre perspective au point de vue de votre rôle dans la communauté. Vous sentez-vous un petit peu obligés d'être un représentant de votre communauté ? Nous allons essayer d'amener des réflexions, à savoir ce qui se passe sur le terrain, comment pouvons-nous améliorer les choses lorsqu'il s'agit de la priorisation afin que nous puissions continuer sur cette piste de travail.

Et donc c'est très bon de savoir qu'on peut continuer à travailler sur place. Et en attendant, je vais repasser la parole à Alejandra. Passez une bonne journée.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, bon. Merci, Jordan.

Nous aurons notre discussion en premier et nous inviterons les personnes au micro. Les personnes concernées.

XAVIER CALVEZ :

Oui. J'essaie de parler avec toutes les personnes qui sont derrière moi. Oui, merci de m'inviter à cette séance. C'est vraiment un développement qui a été très intéressant durant les deux derniers mois, même les années dernières-- dernières années pour améliorer notre processus de planification.

Cette communauté a fait le point là-dessus depuis longtemps. Nous avons besoin de mettre la priorité sur certains de nos travaux, et cela, c'est la base de la planification. D'ailleurs, il faut déterminer les choses sur lesquelles nous allons porter nos efforts. Et ceux-là, ce sont des étapes très importantes pour pouvoir faire plus de choses et les faire plus rapidement.

Donc quand il s'agit de cette stratégie, ce plan stratégique qui a été développé par le Conseil d'administration et la communauté, sachez qu'il y a une initiative qui s'appelle *planning*, la planification. Cela inclut la manière dont nous allons améliorer notre priorisation.

Et donc au sein de cette initiative, il y a eu plusieurs choses qui se sont produites. Jordan a donc mentionné qu'il y a maintenant un comité de planification stratégique. Et bon voilà, là on a souligné

vraiment la planification.

On a aussi créé un département de planification qui concentre vraiment toutes ces questions. Et ce département a commencé, il y a à peu près un an et demi, un processus, un outil qui va nous aider à prioriser et à définir les priorités, et cela par la communauté.

Donc pour rendre les choses plus simples, jusqu'à maintenant, le processus de l'ICANN, c'était celui-ci. L'organisation rédigeait un plan et le soumettait aux commentaires publics du mois de décembre au mois de mars. Ensuite, la communauté fournissait des problèmes des commentaires. Les commentaires sont pris en compte. On finalise le plan et le Conseil passe par là.

Alors, il n'y avait pas d'information de la communauté, à savoir ce que le plan devait contenir. Donc ce cadre de travail dont Jordan a parlé, c'est un nouveau processus que nous créons pour pouvoir permettre l'information, les commentaires de la communauté, d'arriver avant dans la phase de planification. Ainsi, ces commentaires peuvent être pris en compte sur les urgences ou sur le travail urgent qui doit être fait. Et cela peut être donc mis dans ce plan de rédaction, cette version préliminaire que nous allons développer.

Nous allons faire cela. Bien sûr, pour cette année planifiée, nous allons inclure cette phase précoce dans le processus pour que la

communauté, encore une fois, puisse fournir des commentaires.

Donc, l'organisation va recevoir ces commentaires et va mettre en place une version préliminaire. Et ensuite, nous pourrons publier cela pour que tout le monde puisse voir de quoi cette phase de planification a l'air, si on peut le dire.

Donc à la fin du processus, la communauté, encore une fois, aura la dernière décision. La décision du Conseil d'administration d'accepter ou d'adopter le plan pourra être rejetée par la communauté. Nous avons, bien sûr, durant les deux dernières semaines, et donc, grâce à un groupe de 16 membres, nous avons donc ces personnes qui ont décidé de participer. Nous avons mis ensemble-- nous avons sélectionné une personne de chaque communauté qui a donc participé à un groupe de travail, un petit groupe de travail qui s'est rassemblé.

Et donc ces gens-là ont mis la priorité sur le travail, la mise en œuvre, le travail de mise en œuvre. Et donc, rien que cela, c'est un sous-groupe de travail. Et on a eu donc cinq réunions d'une heure et demie chacune entre le mois d'avril et le mois de mai. Et nous avons ainsi regardé, observé 50, un peu moins de 50 recommandations.

Et nous avons assigné des priorités à chacune de ces recommandations. Cela devient des informations que l'organisation va prendre en compte pour développer un plan de

mise en œuvre. C'était la première fois. C'était [inaudible] pas forcément un succès qui était établi. On ne savait pas si cela allait fonctionner. Mais ce groupe y est arrivé [pas parce que cette communauté n'est pas habituée] à compromettre ensemble. Mais on ne sait pas, il y a toujours des choses qui sont la priorité pour certains, et pas pour d'autres. Mais ça s'est très bien passé. C'était un succès. C'était incroyable de voir que ce groupe, durant ces cinq réunions, a pu donc se mettre d'accord et à se mettre d'accord sur ce travail de mise en œuvre.

Donc félicitations à tous ces participants. Certains d'entre vous sont ici. Merci d'avoir participé à cette expérience. Félicitations pour les résultats réussis de cette expérience. Maintenant, nous allons, faire des progrès dans notre processus de planification. Nous allons donc être plus efficaces ensemble.

Je suis heureux de pouvoir répondre à vos questions, s'il y en a. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Xavier. Nous allons maintenant donner la parole à Matthew, et ensuite nous passerons à nouveau aux questions et aux réponses.

MATTHEW SHEARS : Merci beaucoup. Je suis heureux d'être ici. Je ne vais pas

directement passer à la partie des questions et des réponses. Mais on peut se demander ici qui devrait être responsable de fixer les priorités à l'ICANN.

Je vais d'abord parler du processus de planification stratégique, et je vais vous dire pourquoi il est important pour nous de fixer ces priorités.

Comme vous le savez, lorsque nous faisons des planifications stratégiques à l'ICANN, nous faisons participer la communauté dans son ensemble à travers ce processus de planification stratégique. Beaucoup d'entre vous ont participé à ce processus qui fait participer la communauté, l'organisation et le Conseil d'administration.

Cela prend plusieurs mois. Nous espérons pouvoir réduire ce temps. Mais je dirais que tout le monde participe à un certain niveau de priorisation quand on organise le plan stratégique.

À la fin de cette année, nous allons passer à la prochaine étape de cette initiative. Nous avons un plan stratégique qui est un plan solide et de bonne qualité, et la communauté va évaluer ce plan. Nous voulons avoir une vision d'ensemble. Par conséquent, nous allons analyser ce plan stratégique. Nous allons l'analyser dans son ensemble, et nous espérons recevoir vos commentaires.

Dans le cadre de ce processus — et c'est là que nous allons vous

remercier pour vos commentaires — nous voulons travailler en collaboration avec la communauté de manière à mieux travailler et à parvenir à des résultats. Nous utilisons le même processus que nous utilisions auparavant. Mais nous l'avons un peu modifié pour que ce plan stratégique devienne un document vivant.

Comme vous le savez, tous les ans, nous identifions les tendances stratégiques de manière à pouvoir savoir quelles sont les priorités du point de vue de la communauté et quels sont les changements qui sont nécessaires. Actuellement, nous testons un nouveau système. Et j'en parle un petit peu plus tard.

Nous allons faire un système qui va être une révision lorsque nous arrivons à une certaine partie du cycle, pour voir si ce plan peut devenir un document vivant qui va évoluer. Une de ces priorités est justement le modèle de multiples parties prenantes.

On souhaite définir des mécanismes pour fixer des priorités. La communauté aura par conséquent une quantité de travail raisonnable, et ce travail devrait refléter les besoins de la communauté. Par conséquent, nous devons travailler tous ensemble.

Et comme l'a dit Xavier, il y a plusieurs initiatives qui doivent être mises en œuvre et qui vont nous aider à mieux établir ces priorités. Nous avons beaucoup de travail, bien sûr, mais je pense que nous pouvons dire que nous avançons, que nous faisons des

progrès surtout dans le domaine de la priorité, de la réduction de la quantité de travail qui était donc notre premier objectif.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Matthew. Nous allons maintenant donner la parole à Ashley et à Chris.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Alejandra. Je dois parler avec ce masque ; je m'en excuse. Donc je suis membre du Conseil d'administration et je participe au conseil de la ccNSO.

ASHLEY HEINEMAN : On a, tous, notre masque, et c'est difficile de se reconnaître. Donc, présidente du Groupe des parties prenantes. Nous allons participer donc à cette activité interactive.

CHRIS DISSPAIN : Nous avons entendu Xavier. Nous avons entendu Matthew. Il y a d'autres personnes dans la salle qui vont prendre la parole. Et nous aimerions entendre leurs commentaires. Nous voudrions que cette réunion soit interactive. Nous allons d'abord commencer par une enquête.

ANDREA GLANDON : Alors, nous allons expliquer comment fonctionne cette enquête. Elle va être publiée sur la salle Zoom. Par conséquent, si vous voulez y participer, vous devez être dans la salle Zoom.

Nous allons vous laisser quelques instants pour pouvoir y rentrer et participer à cette enquête que je vais lire. Et je vais ensuite vous donner un peu de temps pour répondre.

Première question. Comment décrivez-vous votre niveau de conscience des priorités de l'ICANN ? J'en suis très conscient/assez conscient/peu conscient.

Nous vous donnons 10 à 15 secondes pour répondre. Donc, quel est le niveau de conscience que vous avez en ce qui concerne les priorités de l'ICANN. Très conscient/moyennement conscient/pas conscient du tout.

CHRIS DISSPAIN : Voilà les résultats. Alors nous allons montrer les résultats.

Donc, 59 %, 24 %.

Bien. Maintenant que nous avons vu ces résultats, nous allons parler de la question qui considère qui est à votre avis responsable de cette priorisation, qui devrait l'être. Il n'y a pas de réponse ici, de bonnes réponses ou de mauvaises réponses. Il s'agit d'une discussion que nous voudrions entamer.

ANDREA GLANDON : Il y a une question sur Zoom. Alors, c'est une question de Dave Kissoondoyal.

Si j'ai bien compris, le cadre de priorisation a une date butoir de 18 mois. Une fois qu'on a établi cette priorité, l'ICANN doit continuer à suivre ses priorités indiquées comme cela est prévu ou, en cas de force majeure, que fait-on ?

CHRIS DISSPAIN : C'est une bonne question. Xavier, voulez-vous y répondre ?

Et nous allons laisser la prochaine enquête un petit peu plus de temps.

XAVIER CALVEZ : Oui. Merci. Je serai bref. Merci pour la question.

Le processus de priorisation qui est réalisé dure 18 mois, c'est-à-dire un an de planification. Et c'est un petit peu étrange de commencer comme cela, comme le disait Matthew. On essaie de trouver d'autres manières pour réduire ce délai. Pendant ces 18 mois, nous espérons que cette phase de priorisation que j'ai décrite ne durera que quelques semaines de manière à ne pas ajouter, à prolonger cela, mais à faire cela en parallèle au processus actuel.

Matthew a parlé des tendances stratégiques qui sont longues, des semaines, des mois. On a parlé aussi de la phase de priorisation qui va avoir lieu en même temps, cette priorité. Ces priorités seront prises en compte à ce moment-là de l'année, et l'objectif serait de développer et d'élaborer un plan au mois de décembre.

On travaille, donc, sur le plan préliminaire, sur la version préliminaire du plan. Ensuite, il est présenté. Et l'objectif est donc de nous aider à gérer le travail.

En cas de changement dans les circonstances, en cas de force majeure, par exemple, s'il y avait un cas de force majeure, on ne pourrait pas — ce serait compliqué de réagir. Si les choses suivent le rythme du plan, il ne serait pas nécessaire de faire des modifications. L'objectif, donc, est de tenir compte d'évènements non planifiés qui affecteraient, qui auraient un impact sur notre travail. Merci.

ASHLEY HEINEMAN : Merci beaucoup, Xavier. Je vais donner la parole à Milton.

MILTON MUELLER : Milton Mueller au micro. Merci, Ashley.

J'ai constaté qu'il y avait une tendance, au cours de ces cinq dernières années 5 années. Quand ICANN affronte un problème,

il ajoute un nouveau processus qui s'ajoute à la liste des autres processus.

Ici, on a l'impression qu'on ne sait plus quelles sont les priorités, quelles sont les solutions dans ces cas-là. On crée un autre processus. Donc on va avoir un autre processus. Et on a cette notion du haut vers le bas de ces priorités.

Je voudrais vous suggérer quelque chose ici. L'organisation-- les priorités sont établies par le Conseil d'administration, et le reste doit être effectué par les organisations responsables. La GNSO doit établir des priorités pour la planification, pour les processus liés aux gTLD, par exemple.

Personnellement, je suis responsable de l'élaboration de politiques, et je ne pense pas que la GNSO doive chercher auprès de l'organisation les priorités. Nous devrions déléguer les responsabilités pour résoudre ces problèmes. Quand il y a un problème, la GNSO doit prendre des décisions et l'organisation doit considérer qu'il s'agit d'une organisation et prendre les choses telles qu'elles sont. Merci.

ASHLEY HEINEMAN :

Merci, Milton. Merci pour ce que vous venez de dire. Je crois que Matthew veut répondre. Il y a quelqu'un d'autre qui veut participer à distance.

MATTHEW SHEARS : Milton, oui, tout d'abord, c'est un bon commentaire.

Oui, le processus qui donc prend place au sein de la communauté—

Il y a donc un plan stratégique qui est mis en place ; les priorités sont déjà là.

Quand nous commençons donc un processus, nous allons vers la communauté pour recevoir leurs commentaires. Ce n'est pas exactement comment nous avons aussi un processus que nous utilisons pour les tendances, par exemple. Est-ce que le plan stratégique de l'ICANN devrait changer par rapport à ces nouvelles tendances ? Quand nous faisons ce genre de processus, que nous allons commencer d'ailleurs à la fin de l'année, nous faisons la même chose. Nous essayons de voir quelles sont les priorités au sein de la communauté. Nous allons voir comment cela va avoir un impact sur le prochain plan.

Est-ce que je peux utiliser une minute ? Fred a posé une question sur les priorités. Au cas où les gens ne savent pas exactement ce que sont les priorités. Donc je vais prendre 30 secondes.

Au plus haut niveau pour les priorités : améliorer la sécurité du domaine, du système de domaine, du système de serveurs racines, améliorer l'efficacité du [partie multipartite] du modèle

de gouvernance, identifier les identifiants uniques, coordination et collaboration, servir les besoins des utilisateurs d'Internet mondiaux. Et donc encore une fois, si vous voyez tous ces éléments [à] bien sûr des détails qui leur correspondent. Bon. Merci.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Matthew. Vous avez illustré une partie du problème.

Nous ne sommes pas vraiment clairs sur ce dont nous parlons. Je-
- quand il s'agit des priorités, du niveau de priorité du plan de stratégie, nous parlons de la priorisation de plein de choses. Donc, Milton dit que la GNSO est responsable pour les politiques de la GNSO. Bon, la GNSO en elle-même a ses opérations. Donc, qu'est-ce qui se produit quand il faut prioriser tant de politiques et pas d'autres choses. Voilà, c'est ça le problème.

James, vous avez quelque chose à ajouter ?

JAMES BLADEL :

Oui d'accord, Chris. James, de GoDaddy.

Je voulais dire que je suis d'accord avec ce que Milton a dit tout à l'heure. C'était une réponse un peu sarcastique à la question posée auparavant ; c'est qui met en place les priorités de l'ICANN.

Donc on en a déjà parlé. Je voudrais juste en profiter pour

demander qui est l'autorité à l'ICANN pour dire non : non, nous ne pouvons pas nous permettre de faire cela ; nous n'avons pas la largeur de bande ; nous n'avons pas les volontaires ; nous n'allons pas mettre en place ces initiatives. Voilà.

Je ne pense pas vraiment que qui que ce soit a cette autorité, ou du moins que la personne le ferait. Donc, nous avons par exemple eu la pose qui a été faite avec le développement du SSAC, et les choses n'ont pas été faites comme l'avait imaginé la GNSO.

Donc d'une manière ou d'une autre, il nous faudrait plus de choses comme ça. Par exemple, prendre du recul. Donc, utiliser les résultats des processus des politiques et essayer de voir si ces processus sont viables, pas une étude de processus, une étude d'impact, mais juste qu'il y ait un groupe de personnes qui se disent « voilà, est-ce qu'on peut vraiment faire cela ? Est-ce que nous avons les ressources ? Est-ce que ça vaut le coup par rapport à toutes les autres choses que nous devons entreprendre ? »

Voilà. Il faut qu'on fasse un peu plus de suivi dans ce sens.

ASHLEY HEINEMAN : Goran, vous voulez dire quelque chose ?

GORAN MARBY : Oui. Je voudrais peut-être dire quelque chose. Je suis Goran

Marby. Je pense que cette discussion est tout d'abord très intéressante. Merci beaucoup. C'est une continuation d'une discussion qui se poursuit depuis 10 ans.

C'est nous. Nous sommes la réponse.

On ne peut rien faire en silo ici. Parlons de la prochaine série. Oui. C'est la GNSO qui va s'occuper de tout cela. Mais tout le monde, tous les autres sont intéressés : la ccNSO, l'At-Large, le GAC, tout le monde est intéressé. Alors, quand les résultats arrivent, cela aide tout le monde.

Quand je suis arrivé, il y a des années, il y avait beaucoup de choses en place. Il y a des choses qui n'étaient pas testées. Quand on parlait de la recommandation 7, par exemple, à savoir comment la recommandation avait un effet sur toutes les autres recommandations et les PDP, alors on regarde-- on doit travailler ensemble à savoir comment nous allons faire les choses. Nous devons revenir sur tout cela.

Par exemple, à la GNSO, on parle de la mise en œuvre et comment elle peut être plus efficace. Les statuts disent qu'il faut qu'on fasse telle ou telle chose, mais il faut qu'on en discute. Il faut prioriser.

On peut prioriser autant que l'on veut, mais les processus sont en place. Et les processus qui sont en place ne soutiennent pas

forcément ce que l'on est supposé faire. Je voudrais un peu être négatif sur le mot processus.

Le modèle ICANN doit être bureaucratique, parce qu'il doit être prévisible, transparent. Vous avez besoin de savoir qui prend les décisions et cela crée bien sûr de la bureaucratie. Donc ç'a toujours été logique. Bon, la communauté veut que les choses soient transparentes, responsables, prévisibles. Et donc, il faut savoir qui prend les décisions, parce qu'il peut y avoir des tas d'itérations, de décisions prises.

Je ne veux pas là vous dire que tout fonctionne bien et tout ça, mais c'est bon qu'on ait cette conversation. Ma réponse est tous d'entre nous, puisque nous devons collaborer. [Inaudible] en ce moment, c'est qu'on construit des petits carrés pour des discussions. Merci.

ASHLEY HEINEMAN :

OK. Merci, Goran. C'est très utile afin que nous puissions continuer la conversation. Mais il y avait une autre question, donc vous pouvez y répondre. Alors quels sont—

Est-ce qu'on est tous d'accord sur les éléments de travail pour l'ICANN ? Est-ce que—

Oui. Est-ce que les calendriers que l'on met en place sont appropriés ? Et ce qu'on essaie de démontrer, c'est que nous ne

sommes pas toujours sur la même longueur.

On va passer la parole à Bruna.

BRUNA MARTINS DOS SANTOS :

Oui, j'ai un commentaire.

Alors, quand on regarde toutes les recommandations qui ont été faites, par exemple, à l'ICANN 59. On a dit que beaucoup de choses se produisent en même temps. Il y avait les PDP, les révisions, l'IANA. Donc quand on regarde ce qui se produit maintenant et en plus avec tout ce qui s'est passé à travers la pandémie, et comme l'a dit Milton, on devrait pouvoir offrir à la communauté de mettre en place ses propres priorités.

Durant l'année passée, les PDP ont été revus, réexaminés, et changés pour différentes raisons. Et cela permet donc à plus de personnes d'avoir— à tous les AC d'avoir des opinions plus [concrets]. Donc avec les nouveaux formats, ce qui pourrait aider, ce qui [peut-être] surchargeait la communauté, parce que nous avons travaillé à la participation, mais nous avons tout de même rajouté à la charge de la communauté.

Donc il y a assez-- ça fait partie des problèmes que nous avons jusqu'à présent.

ANDREA GLANDON : Chris et Ashley, excusez-moi. Mais est-ce que vous pouvez parler plus près du micro. Et de la part des interprètes, est-ce que vous pouvez bien ralentir ?

CHRIS DISSPAIN : Je voudrais vous poser une question dans une seconde. Vous voudriez bien parler des recommandations [ATRT2] sur la priorisation et aussi sur le fait que l'on a une surcharge de travail ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Quand je suis arrivé à l'ICANN, je suis de Tunisie, en 2011 donc, je comprenais que l'ICANN était une organisation technique, et que c'était une collaboration pour que l'Internet fonctionne et soit sécurisé.

Donc le travail principal de cette organisation, c'était de gérer l'Internet, la sécurité de l'Internet en général. Donc je me suis impliqué dans les activités de l'ICANN. Et maintenant, donc, l'ICANN a besoin de passer à travers certaines politiques pour pouvoir faire toutes ses activités.

Donc, à mon avis, donc j'avais toujours l'idée que l'ICANN était une organisation technique. Donc les priorités, c'est que cette organisation technique, cette communauté technique suive la technologie. Donc il y a une évolution technique. Et donc, tous les aspects, toutes les politiques devraient aussi évoluer. Donc

l'évolution de la technologie, c'est la clé de tout.

Donc si on veut prioriser, on dépend de la technologie courante. Donc il faut que cela [suivre]. Il faut que les politiques suivent le côté technique. Donc je pense que l'évolution technique, c'est le mot-clé. Merci.

CHRIS DISSPAIN : Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Oui. Je ne parle pas-- on aime bien parler des révisions, des-- c'est toujours l'intérêt, un centre d'intérêt.

Quand on parle des recommandations ATRT et lorsqu'on regarde un des aspects, de la variété, et donc, c'est une grande variété d'éléments qui ont été approuvés ou qui doivent être mis en œuvre, juste lorsqu'il s'agit de l'équipe d'examen ou de révision, alors tout cela, bien sûr, vient de la communauté, doit passer par des phases de commentaires publics.

Il y avait un chiffre ridicule, plein de choses qui n'ont pas été traitées encore une fois. Si l'ATRT avait eu ces découvertes à chaque fois qu'ils ont observé les révisions qui ont eu lieu avant de rentrer en jeu, eh bien, certaines de ces recommandations [sont sorties des listes], ont été mises en œuvre, [sont] été

interprétées. Certaines ont été complètes. Et malgré tout, quand on fait une analyse, ces choses n'ont pas été faites de la manière que l'équipe de révision avait prévue. Donc il y a plein de sortes de raisons qui ont été proposées, mais pas beaucoup de solutions.

Donc l'ATRT3, les recommandations qui appelaient pour telle ou telle chose, alors attendez, je vais vous faire une liste, je vais paraphraser. Alors que l'information venant de la communauté devrait être [énactée] pour permettre d'observer les recommandations d'une équipe de révision. Alors ce qui est toujours pertinent, ce qui a dépassé une certaine période de temps, bon, alors ce qui pourrait ne pas encore être fait, mais même les gens qui ont écrit cela ne savent même plus ce qu'ils devaient faire. Tout doit être reconsidéré. Toutes ces choses doivent être priorisées. Qu'est-ce qui est donc important ? Qu'est-ce qui est très très important ? Qu'est-ce qu'il serait vraiment bien de mettre en œuvre, etc. ?

C'est vraiment exactement tout cela à quoi ça correspond. C'est, à mon avis, toutes ces idées qui sont en retard par rapport à cette équipe de révision. Donc alors tout-- il y a des tas de choses qui attendent des recommandations de l'ATRTT2 pour pouvoir essayer de clarifier les choses, pour que les choses soient transparentes et responsables, pour comment nous traitons les sujets, comment la révision est faite. Alors, avec les

commentaires de la communauté. Oui, c'est ce qu'on a fait. Chris, vous en faisiez partie. Mais c'est seulement un aspect de la chose en général.

Voilà. Le planning de la GNSO, le planning de tous les autres groupes. Il faut que les choses soient faciles, peuvent être mises en œuvre. Il faut trouver des ressources, à savoir comment nous pouvons faire les choses plus rapidement, plus intelligemment. On peut mettre en place un plan à long terme, un plan à court terme. Donc y a-t-il autre chose, Chris ?

CHRIS DISSPAIN :

Merci. La question est la suivante : quelles devraient être nos principales priorités.

Nigel, vous souhaitez prendre la parole ? Non ? Quelqu'un d'autre. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Allez-y.

FIONA ASONGA :

Bonjour à tous. Et je pense que les intervenants précédents, surtout Goran, ont abordé des questions importantes. Et Cheryl nous a rappelé quelque chose de très important, quelque chose qui fait que l'ICANN est une communauté différente. Nous travaillons dans une communauté de parties prenantes. Et cela signifie que les priorités des différentes parties prenantes, justement, ne peuvent pas être abordées ou ne peuvent pas être

mises en œuvre par l'organisation ICANN, le PDG, ou le Conseil d'administration. Les différents groupes de la communauté ont des responsabilités, et ils doivent établir des priorités pour la continuité des organisations de soutien.

Et cela, le personnel, le Conseil d'administration ne peut pas le faire. Le PDG non plus.

Par conséquent, nous devons établir les priorités clairement en montrant les différences entre les priorités de l'organisation et les priorités de la communauté de l'ICANN. Parce que les priorités de ces deux groupes forment finalement l'ICANN. Il y a des questions et priorités qui ont été abordées par la communauté et qui sont ensuite passées à l'organisation en elle-même pour que l'ICANN les mette en œuvre et les incorpore dans ses plans stratégiques et dans ses priorités.

Il y a aussi d'autres questions prioritaires qui doivent être et conservées au sein des unités constitutives et organisations de soutien de l'ICANN. Les présidents des SO, de l'ALAC, de la GNSO, tous doivent travailler sur ces priorités. Et dans certains cas, on a peut-être besoin d'une aide de l'organisation, de l'ICANN org. Et d'autres fois, il suffit d'avoir son approbation, l'approbation de l'organisation ICANN qui va confirmer que cela va se faire, que cela est en accord avec notre mission, et que cela sera fait.

L'organisation n'est pas responsable non plus de tout faire. On ne

peut pas tout déléguer à l'organisation. L'organisation et la communauté doivent travailler ensemble pour le bien de la communauté et de l'organisation. Il nous faut tenir compte du fait que nous sommes divers et que, dans certains domaines, nous devons travailler ensemble pour que l'ICANN reste ce que l'ICANN est : une organisation multipartite.

ASHLEY HEINEMAN :

Merci. Merci pour ce commentaire, Fiona.

Je pourrais aussi interpréter votre message. En tout cas, vous avez dit qu'il faut-- qu'on a besoin d'une réponse de la communauté aussi, parce que c'est une communauté qui travaille pour atteindre des objectifs communs avec une perspective qui peut être différente. C'est ce que nous avons perdu avec le temps. Et c'est peut-être le moment, maintenant, d'accepter d'assumer nos responsabilités dans ce sens.

Avant de passer à la prochaine question, nous allons donner la parole à Nigel.

CHRIS DISSPAIN :

Si vous voulez, on peut demander à Nigel d'utiliser un autre micro.

ANDREA GLANDON : Nous avons des commentaires d'autres participants.

NIGEL HICKSON : Pas de problème. Je peux attendre ici. Je suis Nigel Hickson. Je suis membre du gouvernement du Royaume-Uni. Je vais être bref.

Ce qui arrive ici montre bien l'ouverture de l'ICANN, du Conseil d'administration, etc. Donc le fait qu'on ait organisé cette séance plénière. Dans beaucoup d'organisations, ce dialogue n'a souvent pas lieu. Le fait de parler des priorités, je dirais que c'est excellent d'avoir cette réunion.

Ensuite, je voudrais parler des priorités d'une organisation telle que l'ICANN. Il est clair qu'on travaille au niveau mondial. Ce qui veut dire que chacun regarde ce que fait l'ICANN. L'ICANN appartient à un processus mondial de gouvernance de l'Internet à travers les parties prenantes. Et par conséquent, le Conseil d'administration doit tenir compte de ce fait, du fait que les yeux de la population entière du monde, de la planète, toute la planète regarde ce que fait l'ICANN, si l'ICANN est efficace, quels sont les résultats sur le système de noms de domaine, et autre.

En ce qui concerne les priorités, il est clair que le Conseil d'administration et l'organisation elle-même ont une fonction de premier ordre. Parce que les SO, les AC et autres unités

constitutives ne sont pas toujours au courant de tout. Donc on a besoin de leur soutien bien sûr, mais il y a aussi un autre aspect parallèle, qui a été mentionné par Milton et par d'autres participants. Quel est le travail réel-- quel est le travail que l'on peut vraiment faire et effectuer dans ce cadre stratégique, quelles sont les priorités adoptées ? Et je pense que ces priorités doivent être fixées par les différents SO et AC.

Du point de vue du GAC, et je ne parle pas au nom de tous les membres du GAC, mais je dirais qu'en tant que gouvernements, encore représentants du gouvernement, nous avons une responsabilité publique. Et un petit problème de son. Excusez-nous. Merci.

ANDREA GLANDON : Il y a une question de Fred Baker : 59 % d'entre nous connaissent les priorités de l'ICANN. Est-ce que vous pourriez nous dire quelles sont ces priorités actuellement ?

CHRIS DISSPAIN : Je crois que Matthew a déjà répondu à cette question. Andrea, y a-t-il d'autres questions ?

ANDREA GLANDON : Il y a une question de Susan Payne, qui dit que les SO et les AC

doivent fixer leur priorité, mais ce n'est pas ce que fait la GNSO. Elle a montré la priorité de son travail à travers les PDP, mais la GNSO ne peut pas contrôler la mise en œuvre des résultats. Si l'on demande à cette organisation comment est-ce que ce travail doit être ensuite mis en œuvre, ou est-ce qu'il doit être mis en œuvre, parce que ce n'est pas vraiment le cas ensuite.

CHRIS DISSPAIN : Merci. Lori Schulman, vous avez la parole.

LORI SCHULMAN : Merci. J'ai quelques réponses à proposer.

Je suis d'accord avec Goran. Nous avons besoin de processus, surtout pour une organisation telle que l'ICANN, diverse et immense. Peut-être que le danger ici est d'avoir beaucoup trop de processus. Et c'est peut-être le problème.

Mais je pense que nous avons besoin d'un certain nombre minimum de processus, de manière à avoir une transparence et une prévisibilité avec ces processus. On peut aussi constater que ces processus donnent lieu à beaucoup de travail pour les volontaires et pour le personnel de l'ICANN. Lorsqu'il y a comité de planification stratégique, on doit travailler sur ces questions.

Et au niveau des priorités maintenant. Sans tenir compte du

processus en lui-même, je dirais qu'il faut prioriser nos actions pour que l'organisation continue à fonctionner. Nous devons avoir une approche commerciale pour voir ce qui est fait et que l'ICANN continue à fonctionner dans le cadre de sa mission, bien sûr.

Mais toute recommandation qui implique une mise en œuvre technique provenant de la GNSO devrait être une priorité sans aucun doute. Pour que le système de serveurs racines continue à fonctionner, c'est comme cela que l'Internet continue à fonctionner.

Je voudrais faire une petite suggestion. Ce qui évite que l'ICANN et ce qui permet à l'ICANN de respecter tout cela, c'est de connaître la partie légale. Les parties prenantes savent quelles sont les choses qui peuvent être divulguées.

Maintenant, je voudrais me concentrer sur le RGPD, sur l'Union européenne, parce que si maintenant je voulais fixer des priorités, si je devais demander à l'ICANN de prendre une décision concernant les priorités, je demanderais de finir les négociations dans ces données, dans toutes ces questions qui freinent le travail de la GNSO. On n'avance pas parce qu'on ne comprend pas comment fonctionnent certains contrats. Donc c'est important.

ASHLEY HEINEMAN : Merci, Lori. Une dernière question.

Une question posée par l'avocat du diable. Si l'on considère la situation actuelle de la communauté, avec ses unités constitutives, etc., est-ce que l'on peut fixer des priorités, tenant compte des différents intérêts et points de vue ? Est-ce qu'on peut continuer à travailler et avoir des objectifs communs ? Ou est-ce que nous avons des objectifs qui diffèrent les uns des autres ?

Jordan, vous avez la parole.

JORDAN CARTER : Merci beaucoup, Ashley. Je voudrais revenir un peu sur cette question qui a été posée et reprendre ce que Milton a dit.

D'un côté chez les SO et les AC devraient établir leur propre priorité. Mais quand tout ce travail affronte un problème de manque de ressources, je dirais que le Conseil d'administration doit être responsable de cette priorisation, puisqu'il forme un groupe de personnes qui ont été désignées par la communauté. Ils font preuve de diversité. Ils assument des responsabilités dans la compagnie. Et on ne peut pas-- à mon avis, c'est inutile d'avoir un processus au sein de la communauté, un processus séparé.

Donc, il y a très souvent cette approche, avec le Conseil d'administration qui se défend qui dit que c'est la communauté

qui doit faire son travail. Et ça ne veut pas dire que ce défi soit un défi facile à relever.

Nous devons travailler et nous baser sur des débats intensifs. Il nous faut peut-être un nouveau travail de priorisation pour voir ce qui doit être fait ensemble, et peut-être confier cela à une SO ou un AC. Voilà. Merci.

ANDREA GLANDON : Allez, Milton. Allez-y.

MILTON MUELLER : Je pense que Jordan n'est pas en désaccord avec ce que je disais. Je voudrais faire écho à ce qu'il dit. J'ai dit que les SO devraient mettre en place leurs propres priorités de leur propre domaine. Et ensuite, lorsque cela passe au Conseil, le Conseil doit être responsable sur la priorisation.

Je vous donne un exemple. Durant la piste de travail 2, durant la transition, nous avons travaillé très dur pour nous assurer que l'ICANN gérait les questions de sanction. Nous avons parlé des licences en général. C'est passé. C'est passé à travers le processus. L'ICANN org n'a pas priorisé cela. Parce que ça n'a pas été fait, nous pouvons débattre là-dessus. Nous pouvons leur mettre la pression. Mais en fait, ils doivent décider. Ils ont les ressources.

Et donc ce que vous allez recevoir du processus de la communauté, c'est (a) un nouveau processus et (b) encore beaucoup de commentaires généraux, quand on parle du RGPD, le RGPD, c'est bien sûr la priorité pour ceux que cela concerne. Cela passe par la GNSO.

Donc je vais vous donner une suggestion. Lorsque la GNSO fait quelque chose, peut-être que ICANN pourrait créer un cadre de travail de priorité standard. Et donc voilà. Qui dirait voilà, tel ou tel projet est une grande priorité. Alors bon, quand on reçoit—

Donc je ne dis pas que—

Il devrait peut-être y avoir une manière pour que les groupes à un niveau inférieur trouvent une manière de signaler au Conseil d'administration que telle ou telle chose est une haute priorité.

CHRIS DISSPAIN :

Oui. Voilà. Il s'agit de mettre en œuvre des choses. C'est de ça que l'on parle, et la façon dont on va le faire, et dans quel ordre on va le faire.

L'idée, c'est comment on peut s'assurer que les choses se produisent, soient faites. Alors, on va utiliser la GNSO comme exemple.

La GNSO va dire voilà, nous avons fait ce travail. Voilà. Nous

pensons que ce travail correspond à telle ou telle chose. Et voilà, vous devriez le faire comme ça. Donc nous pensons que c'est une idée intéressante. Bien sûr, vous aurez d'autre concurrence, avec d'autres organisations. Oui, beaucoup de choses viennent de la GNSO. Certaines choses viennent de la ccNSO, mais pas souvent.

JOSE GONTIJO :

Je suis du Brésil. Le mot multipartite n'est pas un terme facile. Tous ces processus, bien sûr, sont compliqués, sont bureaucratiques.

Donc il faut qu'on soit responsable. Et tout cela est difficile. Prioriser tout, c'est prioriser rien. Comme vous le disiez, il y a beaucoup de recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre. Peut-être y a-t-il des solutions qui recherchent des problèmes. Parce que s'il y a vraiment des problèmes, les choses auraient été mises en œuvre. Donc c'est compliqué.

Je suis d'accord que ce cadre de travail de priorisation devrait prendre en compte comment mettre en œuvre les choses. Il faut aussi écouter la communauté et travailler de manière ascendante, et tous les membres doivent aider dans ce sens. Tout le monde doit savoir où les choses vont commencer, parce que les choses doivent commencer.

Alors, bon. Alors, il y a des choses qui doivent être faites. Et donc,

si tout le monde est d'accord, la société civile et les groupes gouvernementaux, etc., etc., Si tout le monde est d'accord, le Conseil devrait accepter.

Je sais que c'est compliqué. Mais je pense que cela pourrait fonctionner. Merci.

ANDREA GLANDON : Je pense que chaque Greg Shatan—

GREG SHATAN : Oui. Greg Shatan au micro.

Je suis un petit peu inquiet. Je ne voudrais pas qu'on surligne trop le rôle de la GNSO quand il s'agit des politiques de nouveaux gTLD. Bien sûr, la GNSO a des responsabilités d'élaboration de politiques. Le Conseil a des responsabilités dans la gestion de ce développement, de cette élaboration de politiques. Mais ce n'est pas-- ses priorités ne prennent pas, ne doivent pas surpasser les autres responsabilités des autres groupes. C'est leurs responsabilités, mais pas un privilège de créer et de développer ou d'élaborer des politiques liées aux gTLD, de décider quelles sont les politiques qui seront élaborées et quelles politiques ne le seront pas.

Donc la GNSO-- les autres groupes, la GNSO, le GAC, SSAC, toutes

les autres parties de la communauté doivent être pris en considération aussi lorsqu'il s'agit des priorisations.

Clairement, lorsqu'il s'agit de la gestion de projet de la GNSO, en fait la GNSO fait du bon travail au niveau de la gestion des projets depuis longtemps. Souvent, ils ont trop de projets à gérer. Mais c'est un ensemble de priorisation au bas niveau, niveau inférieur, lorsqu'il s'agit de travail de l'ICANN, de l'écosystème de l'ICANN, à savoir quelles sont les politiques qui sont élaborées, celles qui sont acceptées, ainsi de suite.

Je pense que c'est donc une erreur de mettre en lumière la GNSO et de dire qu'ils se suffisent à eux-mêmes. C'est une partie-- une unité qui se suffit à elle-même. Merci.

CHRIS DISSPAIN :

Greg Shatan, est-ce que je peux vous poser une question ?

Donc les politiques qui en ressortent de la GNSO, il y a le processus d'accord pour créer des politiques et ses recommandations vers le Conseil d'administration, etc. Donc je ne dis pas qu'elles sont priorisées, mais elles sont prises en compte.

Alors, que dites-vous qu'il y aurait— il devrait y avoir une entité au milieu de tout cela, à savoir comment les choses puissent être priorisées, pas forcément au milieu, Greg [micro] pas forcément

milieu, mais peut-être en amont pour savoir si telle ou telle politique devrait être mise en œuvre ou même si ces politiques appartiennent, correspondent à ce que l'ICANN devrait faire, ou quelle politique devrait être considérée pour être mise en œuvre - pour être élaborée, pardon.

Même si la GNSO gère ce processus, ils doivent observer les choses au-delà de la GNSO. Peut-être qu'il y a des actions du Conseil d'administration qui pourraient initier un PDP ou d'autres choses dans ce genre. Il ne faut pas que la GNSO s'isole au départ, puisqu'ils doivent gérer leur travail et leur piste de travail. C'est quelque chose qu'ils doivent faire.

ANDREA GLANDON :

Nous avons une question, ensuite nous avons une main levée dans le Zoom.

Dave : Xavier a déjà mentionné que dans le cadre de travail de priorisation, il y a deux membres. Mais est-ce que la GNSO n'est pas représentée lorsqu'il s'agit de l'établissement de priorités ?

Paul McGrady aussi a levé la main.

PAUL MCGRADY :

Désolé de ne pas être dans la salle. Je suis rentré au Marriott, puis je n'ai pas eu le temps de revenir avant le début de cette session.

Voilà mon alarme qui sonne, mon réveil qui sonne. Je suis désolé pour le bruit ambiant et pour mes mouvements.

Je voulais répondre à une question qui m'a beaucoup intéressée ; personne n'y a répondu. Cette question est celle-ci : est-ce que nous, en tant que communauté, travaillons avec des objectifs croisés ? Est-ce que cela a un impact sur la priorisation ?

Je voudrais juste dire que travailler comme cela, ça fait partie du système multipartite. Chaque groupe a ses priorités, ces activités. Et simplement, lorsqu'il y a un groupe qui pose ses priorités, cela ne veut pas dire que nous ne travaillons pas ensemble. Nous travaillons dans un système multipartite qui est un petit peu désorganisé. Lorsque nous travaillons de façon croisée, c'est lorsqu'un groupe ou une personne a décidé qu'ils avaient besoin d'un [cas] où des processus de l'ICANN échouent afin de pouvoir travailler sur autre chose. Quand on veut que les choses échouent, eh bien, on travaille les uns contre les autres.

Et on devrait faire une pause là-dessus, parce que nous savons très bien qu'il n'y a pas de meilleur modèle que le multipartisme et sa démocratie. Donc, c'est vraiment un exemple pour tout le reste. Donc je voulais répondre à cette question. Je ne pense pas qu'il n'y a rien de négatif lorsque les groupes uniques, chaque groupe a ses propres points de vue des priorités. Mais il faut que tout le monde soit sur la même longueur d'onde, à moins que l'on

ait envie d'échouer. Donc j'espère qu'à cette réunion tout le monde a ce même point de vue, mais bon, c'est vrai que de temps en temps c'est inquiétant.

Et encore une fois, je m'excuse de ne pas être là. Je vous verrai la prochaine réunion.

ANDREA GLANDON :

Un suivi sur cela. Et je pense que c'est un très bon commentaire que vous avez fait. Et cela se traduit sur le fait que vous croyez que la priorisation de l'ICANN est efficace, et efficace de la manière pour faciliter les choses de la communauté.

PAUL MCGRADY :

Oui, c'est la question qui nous concerne. Je pense que ce dernier effort, c'est un bon effort même si ce n'est pas parfait, parce que tout de même c'est un effort. C'est une manière, pour nous tous, de réaliser qu'il n'y a pas un groupe unique qui a une responsabilité de tout, du début jusqu'à la fin. Il y a peut-être une - il y a une opportunité pour que tous ces groupes collaborent et parlent en disant ce PDP a pris cinq ans, etc., etc.

Même si ça prend cinq ans, on sait que c'est le temps que ça doit prendre.

Donc il y a des opportunités sur le parcours. Il y a des manières

vis-à-vis de tous les groupes de participer. Voilà. Ce sont des—

Il y a de la communication.

Je pense qu'il n'y a pas de groupe ou sous-groupe dans la communauté qui va toujours croire que ICANN a de bonnes priorités parce que chaque groupe a ses propres priorités. Et ça va être un peu désorganisé, forcément. Les groupes. Les groupes ne seront pas toujours heureux. Donc il faut tout de même savoir si on travaille ensemble. Est-ce que collectivement on veut réussir même si quelqu'un d'autre a une priorité différente de la nôtre. Et peut-être, si la réponse est oui, si c'est ça, si ça va bien entre nous, ça va. Sinon il va falloir qu'on trouve des directives à mettre en place. Je sais que c'est beaucoup de mots, mais c'est ce que j'essayais d'expliquer.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Paul. Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Merci, Chris. Philippe, directeur GNSO.

Je voudrais faire l'écho de ce qu'a dit Greg, et aussi Bruna.

Voilà donc, on parle du travail intercroisé entre les organisations et surtout entre les-- au sein de la GNSO, en particulier.

Ces priorités souvent auront à faire avec les politiques, souvent

cela correspond à ce travail qui est fait dans les SO et les AC.

Alors, une fois que ces politiques sont approuvées, je pense qu'il y a là un besoin d'être complètement transparent, à savoir comment on s'est impliqué. Par exemple, au conseil de la GNSO. Donc, impliqué ou engagé vis-à-vis de toutes les parties différentes, le Conseil, le personnel, etc., pour nous assurer que ces recommandations soient mises en œuvre.

Dans l'avenir, nous [avons] déjà pris des initiatives dans ce sens, à travers le travail sur le SSAD ou d'autres initiatives. Mais il y a là un défi lorsqu'il s'agit de la transparence. Et voilà. C'est ce que j'en pense. C'est ce que j'en ai tiré, pardon.

Sur [un différent] thématique. Alors la priorisation au sein de la GNSO. Il n'y a pas de grand comité primordial qui est responsable pour cela. Mais en pratique, par contre, quand on travaille sur l'utilisation malveillante du DNS, eh bien, on essaie de communiquer avec d'autres SO. Et c'est la question qu'on pose. Est-ce que c'est une priorité pour vous ? Quelle est la thématique que vous voulez, sur laquelle vous pouvez travailler ?

Donc, on travaille comme ça avec nos collègues. J'espère que cela aide.

CHRIS DISSPAIN : Oui, ça aide et vraiment vous avez raison. Il y a beaucoup de

travail qui est en cours et qui n'a pas forcément à faire avec des politiques spécifiques. Il y a de la collaboration et des discussions. Et cela se produit ainsi quelquefois. Cela amène vers quelque chose. Mais une fois que les politiques sont mises en œuvre, alors, il y a deux ensembles de priorités.

Le Conseil doit faire face, gérer cela, dire oui ou non. Alors, disons que le Conseil dit oui, il y a un autre ensemble de priorités.

Alors si on dit oui maintenant, comment est-ce que cela va se produire. Et c'est là où entre en jeu l'équipe de révision de mise en œuvre, et c'est là où il faut qu'on travaille pour nous assurer que tous ces problèmes soient gérés, pour que tout le monde sache ce qui se passe, ne serait-ce que pour la transparence.

On va tous dire que bon, c'est OK, parce qu'on le sait. On va se plaindre peut-être, mais au moins on est au courant.

SUSAN PAYNE :

Susan Payne au micro, membre de l'IPC.

J'ai été une des participantes du projet pilote de priorisation. Je voudrais faire quelques commentaires sur notre expérience.

Cela a été une expérience tout à fait positive. Beaucoup plus que prévu. Le groupe a collaboré. Nous avons bien travaillé ensemble. Nous avons essayé de faire tout notre possible, notre mieux, pour

effectuer ce travail, et je dirais que, en général, ça a marché.

Nous avons analysé les recommandations, avec l'aide du personnel, qui nous a été très utile, mais j'ai quelques doutes concernant ma confiance en ce processus. Et cela pour différentes raisons.

Les recommandations stratégiques pour donc les priorisations à travers ce projet pilote, cela, je dirais a été assez simple. Il y avait des recommandations du Conseil d'administration, mais il y avait des recommandations de la communauté de manière à améliorer le fonctionnement de l'organisation en général. Et je dirais qu'il n'y a pas eu de différences d'opinions au sein de notre groupe. Mais il y a quelques exemples où justement ce n'était pas le cas.

Donc ce processus peut être difficile, lorsqu'on a des recommandations de questions politiques, et je pense qu'il pourrait y avoir des différences d'opinions au sein d'organisations telles que la GNSO.

Même lorsqu'on participe à ce processus de collaboration, il est difficile de faire ce travail. Je me suis engagée en tout cas à le faire, mais je crois que ça va être un défi.

Je suis d'accord avec ce qui a été dit par Jordan, mais je dirais que c'est le travail du Conseil d'administration et de l'organisation ICANN, parce qu'on ne peut pas tout laisser entre les mains de la

communauté, en disant si vous ne le faites pas telle ou telle chose, on ne peut pas avancer.

Le Conseil d'administration vient d'identifier un point important. L'organisation et le Conseil d'administration doivent faire ce qui est nécessaire et tenir compte des raisons qui existent, à savoir le personnel, le budget.

Nous avons fait cette priorisation à travers ce projet pilote en disant seulement si cela était utile ou pas, sans tenir compte des coûts, du budget. Et donc, cela, on pourrait prioriser, faire cela dans les recommandations. Et je pense que c'est le travail du Conseil d'administration.

ANDREA GLANDON : Il nous reste 10 minutes. Nous avons Sébastien Bachollet qui souhaite prendre la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Bonjour. Et si vous me permettez, je vais parler en français.

La discussion que l'on a est très intéressante. Et j'ai l'impression qu'on oublie une chose quand on parle, est-ce que chaque SO ici peut faire ses priorités ?

If there is no English translation, that's a pity. Seriously, there is no English translation ? Est-ce qu'il y a une interprétation en anglais

ou pas, parce que j'arrêterai de parler en français si c'est le cas. Mais je trouve que ce sera vraiment dommage. OK. *Thank you*. Merci beaucoup.

Une discussion intéressante au travers des textes écrits. Merci aux interprètes.

Donc, on a beaucoup parlé de ce que chaque silo dans l'organisation pouvait prioriser ses activités, ses décisions, ses éléments.

Je pense qu'il y a deux éléments qu'il faut qu'on prenne en compte. Le premier, c'est qu'il y a des travaux qui sont menés de façon collégiale. C'est vrai pour l'ensemble des revues. Et c'est vrai aussi pour ce qui s'appelle les groupes *cross-community working groups*, les groupes de travail communautaires. Et ça, ce n'est pas une organisation quelconque à l'intérieur de l'ICANN qui peut décider de sa priorité. Il faut que ça soit fait collectivement.

Si c'est fait collectivement, est-ce que c'est le rôle de la communauté, et donc d'un regroupement de SO/AC, ou est-ce que c'est le rôle du Conseil d'administration. Je pense que c'est intéressant ce qu'on a entendu aujourd'hui. Il semble qu'on est en train de revenir à une volonté que le *Board* reprenne un peu de pouvoir dans cette organisation. On lui a fait perdre beaucoup de pouvoir après la transition de la supervision de la fonction IANA. Peut-être qu'il est temps de se poser la question de quelles sont

les points sur lesquels il faut lui donner du pouvoir, parce que c'est la seule organisation-- pardon, c'est la seule structure élue dans notre organisation, qui est vraiment représentative de nous tous et qui est multiacteurs. Et donc, faisons attention de ne pas lui enlever toutes ses responsabilités.

En même temps, je pense qu'il est important que nous, la communauté, on puisse donner notre avis sur quels sont les éléments qui nous semblent les plus importants.

Et pour finir, excusez-moi, mais ce n'est pas parce que la GNSO fait des politiques qu'elle doit être l'organisation qui décide de la priorité de ce qui doit être développé. Nous, les utilisateurs, nous avons aussi un avis à donner sur ce qui est fait dans cette structure. Et je pourrais parler des autres structures de la même façon. Et donc, non. Ce n'est pas parce que c'est fait chez moi que c'est moi qui dois décider de tout.

Merci encore de votre écoute.

ALYSSA QUINN :

En ce qui concerne l'influence et l'impact des décisions, la réglementation externe, la législation externe, je me demande comment le Conseil d'administration peut prioriser les facteurs externes.

Je considère cela comme étant le cadre de priorisation.

CHRIS DISSPAIN : C'est une bonne question, mais il ne nous reste plus que trois minutes.

Il me semble que quelqu'un va pouvoir répondre à cette question. Peut-être Xavier. Allez-y. Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter, Xavier ?

XAVIER CALVEZ : Je serai bref. Merci.

Je voudrais reconnaître que les participants de ce projet pilote en parlent pour que tout le monde sache qu'il existe. Donc, Cheryl Langdon-Orr, Jonathan Zuck, Chris Disspain, Daniela, Susan Chalmers, Manal, toutes donc ces personnes. Paul Newman, Rafik Dammak, Sudhakara. RSSAC. Bruna, qui est là. Et pour le RSSAC, Barry Leiba et Chris Roosenraad. Donc c'est le groupe qui a travaillé sur ces questions.

Susan a abordé une série de points importants. Je vais être bref.

Elle a dit, et ça m'a fait plaisir de l'entendre, que ça a été simple de travailler sur ces recommandations et que le travail serait plus compliqué si on commençait à tenir compte, dans cet ensemble de questions, des parties politiques. Lors de sa prochaine étape, le cadre de priorisation va comprendre le travail de mise en

œuvre de la politique de l'organisation pour que les membres de la communauté puissent participer au cadre de priorisation à sa prochaine étape.

Donc le prochain groupe, et je regarde ici, les participants vont continuer, je l'espère, à participer à ce projet en faisant des recommandations et en tenant compte aussi des questions politiques. Voilà. Donc on va faire-- on va passer à une étape un peu plus compliquée concernant le travail de groupe.

Susan a aussi parlé du fait que la communauté ne peut faire qu'une certaine quantité de travail. Eh bien, le projet pilote était que l'ordre reçu par le groupe allait prioriser les recommandations. C'est une contribution au travail de planification de l'organisation. Et nous sommes maintenant responsables de l'utilisation ou de la prise en compte de ce résultat, comme cela a été dit.

CHRIS DISSPAIN :

Xavier, je vais vous demander de conclure.

XAVIER CALVEZ :

Il nous faut démontrer que la priorisation peut être efficace si l'on travaille. Il y a une équipe dans l'organisation qui travaille sur cette question. Et Susan disait que cela n'est pas encore prêt, mais cela est en cours de préparation.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup, Xavier. Matthew, ensuite Jordan et Alejandra, et on a fini.

MATTHEW SHEARS : À propos de ce dernier point, Susan a dit OK, il faut le faire. Eh bien, je dirais que c'est bien. Il faut voir maintenant comment on continue à être un modèle multipartite. Il nous faut travailler sur ces processus pour que ces processus soient plus simples, avec davantage de participation.

Je vous remercie. Ça a été une séance très utile. Je remercie tout le monde pour votre participation. Continuons à travailler. Merci.

JORDAN CARTER : Merci beaucoup. Et pour ce débat, moi aussi je vous remercie. Je pense que l'on continue à trouver de nouvelles approches. On continue à explorer. Il y a différentes opinions concernant la prise de décision. On a parlé de processus, de processus qui devaient être simples, de ce qui était nécessaire, et aussi une nécessité de trouver un système à mettre en place pour qu'il nous donne, qu'il nous laisse la possibilité de rejeter certaines décisions.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci. Merci à tous. Nous devons continuer à débattre avec la

communauté de l'ICANN, pour parvenir à ce plan de priorisation.
Merci à tous. Et cette séance est maintenant terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]